

L'ALECA et l'aide attendue de l'UE

Le Chef du Gouvernement Youssef Chahed poursuivra jusqu'à demain sa visite de travail au Benelux. Les derniers entretiens avec les premiers responsables de la Commission Européenne ont porté essentiellement sur

L'avenir du partenariat bilatéral, les grandes réformes économiques du gouvernement d'Union Nationale et aussi et, en priorité, l'Accord de Libre Echange Complet et Approfondi (ALECA).

Le Chef du Gouvernement a déclaré selon l'Agence TAP que l'accord controversé de l'ALECA sera signé en 2019 et ce en dépit de la persistante contestation de la société civile et de certaines organisations gouvernementales et non gouvernementales. En contrepartie, de cette annonce qui accommodait, paraît-il, les Européens, le Chef du Gouvernement retournera au bercail avec des promesses, une aide financière cumulée qui pourrait atteindre les 10 milliards d'euros en 2020 et d'un accord portant sur l'exportation de 30 mille tonnes supplémentaires d'huile d'olive tunisienne vers l'Europe. A ce titre, l'observatoire Tunisien de l'Economie a tenu hier à apporter les précisions suivantes : « L'Observatoire Tunisien de l'Economie tient à attirer l'attention que cette promesse de quotas supplémentaire avait déjà été octroyé suite aux attentats de 2015 pour une durée de deux ans (2016-2017) avec une promesse de quota supplémentaire de 35 000 tonnes annuel sur deux ans, soit un total de 70 000 tonnes promises. Par ailleurs sur les 35 000 tonnes promises, 0 tonnes ont été utilisées par la Tunisie en 2017. Cette première promesse avait, comme aujourd'hui, été décidée dans le cadre des négociations de l'ALECA lors du premier round en Avril 2016. »

Il va sans dire que le Chef du Gouvernement n'a pas manqué de souligner, lors d'un point de presse tenu conjointement mardi avec Jean-Claude Juncker, président de la CE, la délicatesse du dossier et les divergences persistantes entre les deux parties notamment au niveau du pouvoir de négoce. « Cet accord est très délicat et sa mise en oeuvre devrait se concrétiser par étape, car les pays de l'Union européenne et la Tunisie ne sont pas

« au même niveau de développement et ne nous ne sommes pas égaux face aux défis économiques », rapporte l'agence TAP.

S'empressez d'annoncer l'accord avant la fin de l'année 2019, c'est anticiper, d'autant qu'un nouveau round de négociations vient de commencer et que les principales pommes de discorde ne sont pas encore dénouées. La mobilité des personnes et la libéralisation des services et de l'agriculture sont les dossiers épineux qui divisent. Signature de l'accord et poursuite des réformes contre soutien financier : telles est la recette, telles sont a priori les clauses du contrat.